

Chapitre 9

La technologie numérique *Peer to Peer* comme support de développement d'un style relationnel convivialiste

– Le cas du *Manifeste des communs*

Nathanaël WALLENHORST

Dans le cadre de ce chapitre, ça n'est pas le *Manifeste convivialiste* qui retient notre attention, mais un autre manifeste... particulièrement « convivialiste » au sein duquel le numérique occupe une place de choix ! Le *manifeste des communs* (*The Commons Manifesto*) a été rédigé en 2018¹ par trois chercheurs : l'informaticien belge Michel Bauwens (fondateur de la P2P Foundation), l'économiste grec Vasilis Kostakis² et le doctorant grec Alex Pazaitis. Le point de départ particulièrement concret de ce manifeste est intéressant : il s'agit du *Peer to Peer* (P2P – dont la traduction française, moins utilisée en français que l'acronyme anglais, est « pair-à-pair »). Le *Peer to Peer* apparaît porteur d'une dynamique pour imaginer et créer de nouveaux fondements sociétaux. Contrairement au *Manifeste convivialiste*, ce n'est pas d'abord un problème, une menace, qui a suscité la rédaction de ce manifeste, mais au contraire, un mouvement de fond en train de s'effectuer pouvant participer d'une transformation sociétale. Le *Peer to Peer* est appréhendé comme porteur de la promesse de construction d'un monde commun. Le *Peer to Peer* est d'abord une infrastructure technologique : il s'agit d'un réseau où chacun peut être

1 Le titre complet est *The Commons Manifesto – Peer to Peer*. Nous en avons reçu une version PDF de la part de la liste de diffusion du « Club convivialiste ». Sur le site internet www.p2plab.gr est indiqué que l'ouvrage est à paraître (aux éditions Westminster University Press, Londres). Dans la présentation ci-après de ce manifeste, et la pagination des références, nous nous appuyons sur le document reçu en PDF (il est probable que la version imprimée suppose une autre pagination des références). Ce manifeste reprend des parties déjà publiées dans le *Manifeste pour une véritable économie participative – Vers une société des communs*, paru en français en 2017 aux Editions Charles Leopold Mayer. Nous pouvons supposer que Alex Pazaitis a participé à la rédaction de la quatrième partie « P2P et la structure de l'histoire du monde » qui n'apparaît pas dans la version de 2017.

2Vasilis Kostakis est professeur de P2P Governance en Estonie et enseigne également à l'université de Harvard ; il a créé le P2P Lab développant des recherches sur le « Peer to Peer ».

connecté avec chacun sans passer par un serveur de centralisation. Les intérêts sont ainsi partagés entre les membres du réseau. Parce que celui-ci permet la création de relations horizontales entre les individus où les intérêts ne sont pas dictés par les propriétaires du capital, il peut faciliter l'entrée dans un monde postcapitaliste centrés sur les biens communs. Quatre caractéristiques du *Peer to Peer* ont la possibilité de modifier les sociétés humaines en profondeur : « 1. Le P2P est un type de relation sociale dans les réseaux humains, où les participants ont un maximum de liberté pour se connecter. 2. Le P2P est également une infrastructure technologique qui permet la généralisation et l'extension de telles relations. 3. Le P2P permet donc un nouveau mode de production et de propriété. 4. Le P2P crée le potentiel d'une transition vers une économie qui peut générer des bénéfices pour les hommes et la nature. »¹ (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 6).

I. UNE APPRÉHENSION DE LA TECHNIQUE COMME STYLE RELATIONNEL

La tonalité du *Manifeste des communs* est résolument politique à partir d'une proposition d'organisation économique.² Les auteurs se refusent à tout déterminisme technologique. Tout est ainsi dans l'usage : un même outil peut permettre l'émergence d'espaces socio-politiques opposés. La technologie *Peer to Peer* peut être utilisée de différentes manières, ainsi en est-il de Facebook (et, dans le même registre, de Uber ou Bitcoin) ou de Wikipédia (mais aussi de Enspiral³, Farm Hack⁴, Sensorica⁵, Wikihouse⁶ ou des logiciels open source). Le premier épouse les ressorts du capitalisme et utilise la force du réseau et de

1 « 1. P2P is a type of *social relations* in human networks, where participants have maximum freedom to connect. 2. P2P is also a *technological infrastructure* that makes the generalization and scaling up of such relations possible. 3. P2P thus enables a new *mode of production and property*. 4. P2P creates the potential for a *transition* to an economy that can be generative towards people and nature. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 6)

2En revanche, contrairement au *Manifeste convivialiste*, la tonalité n'est que très faiblement environnementale. On peut supposer qu'un développement des communs aura des incidences environnementales positives, en revanche, il ne s'agit pas de la porte d'entrée ou de la préoccupation des auteurs. Ils ne mentionnent qu'à de rare occurrences la question des buts environnementaux, comme page 20 avec un exemple portant sur la permaculture.

3 Enspiral est un réseau de professionnels centrés sur des projets sociaux.

4 Farm Hack est une communauté d'agriculteurs qui construisent et modifient leurs machines.

5 Sensorica est un réseau collaboratif produisant des capteurs et des systèmes de détection. Sensorica est une des structures étudiées par les auteurs du *Manifeste des communs*. Sensorica, a mis en place un système de valorisation du travail de chacun des membres du réseau collaboratif dont les revenus sont redistribués au prorata de la contribution de chacun des membres. Par ailleurs un partenaire extérieur possède l'infrastructure et les ressources partagées du réseau et est relié au réseau collaboratif à partir d'un contrat « *non dominium* », c'est-à-dire de non contrôle des ressources mises en partage. La valeur produite peut ainsi être répartie selon des règles estimées équitables par les membres, sans que le propriétaire du capital ne vienne les orienter.

6 WikiHouse consiste dans un kit de construction d'une maison « OPEN source » permettant de construire une maison sans disposer de compétences particulières dans le bâtiment (en s'appuyant sur des imprimantes 3D ou des machines commandées numériquement).

la coopération pour accroître son capital – à partir de la vente des traces numériques de l'intimité humaine – tandis que le second est une pierre dans l'avènement d'un monde alternatif.

La technophilie des auteurs du *Manifeste des communs* n'est pas une foi aveugle dans la technique¹ : à aucun moment nous ne pouvons lire une fonction salvatrice de la technique. Les auteurs mentionnent simplement qu'à travers ces réseaux faiblement régulés où la contrainte hiérarchique est peu présente, la coopération est possible et peut permettre d'altérer l'hégémonie capitaliste. Dans ce manifeste la terminologie *Peer to Peer* (P2P) est donc avant tout appréhendée comme « un mode de relation qui permet aux êtres humains d'être connectés et organisés en réseaux, de collaborer, de produire et de partager. »² (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 7). Ce qui semble ici particulièrement important est la possibilité de coopérer sans demander d'autorisation. Le numérique est ici au cœur d'une réorganisation sociale et politique.

Les auteurs du *Manifeste des communs* appréhendent le développement d'Internet comme un enjeu historique d'émancipation : « A l'instar de l'invention de l'imprimerie, Internet a créé une occasion historique de reconfigurer la production, les échanges et l'organisation de la société en général. La principale caractéristique émancipatrice d'Internet réside dans sa capacité à intensifier considérablement la communication de plusieurs-à-plusieurs, et donc dans sa capacité à réduire le coût de l'auto-organisation et à créer et distribuer de la valeur de manière radicalement nouvelle. »³ (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 33). Ce manifeste permet de porter notre regard sur d'autres processus que ceux en place avec Facebook, Uber, AirBnB, Amazon, etc. où nous constatons au contraire qu'Internet démultiplie les inégalités et l'accumulation de richesses non redistribuées. Lorsque Bauwens, Kostakis et Pazaitis évoquent le P2P, c'est pour signifier un type de relation sociale incluant des modalités particulières de répartition des biens mais aussi pour évoquer un type d'infrastructure socio-technologique permettant un mode de production particulier. Cette combinaison de relations sociales et d'infrastructure, mais aussi de production et répartition des biens doit permettre l'avènement d'un modèle post-capitaliste, véritable finalité du P2P (2018, p. 12). En tant que tel, le développement de

1 À aucun moment nous ne pouvons lire que la technique permettra de sauver l'humanité, comme nous pouvons le lire par exemple dans le *Manifeste écomoderniste* (2015) et, dans une moindre mesure dans le *Manifeste accélérationniste* (2013).

2 « a mode of relationship that allows human beings to be connected and organized in networks, to collaborate, produce and share. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 7).

3 « like the invention of the printing press before it, the Internet has created a historical opportunity for reconfiguring production, exchange, and the organization of society at large. The core emancipatory feature of the Internet lies in its capacity to massively scale up many-to-many communication, and therefore, in its capacity to lower the cost of self-organization and create and distribute value in radically new ways. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 33).

« relations Peer to Peer »¹, fondées sur la coopération et la collaboration, l'autonomie, la créativité et l'horizontalité du réseau, est une visée du *Manifeste des communs*. Ce « style relationnel », que nous pouvons aisément qualifier de « convivialiste », qui a pour visée d'impacter profondément le devenir de l'aventure humaine, est le véritable objet de ce manifeste.

II. Les communs : un type de production qui se distingue du capitalisme

Les auteurs du *Manifeste des communs* se réfèrent à la définition des communs donnée par l'américain David Bollier qui travaille avec Michel Bauwens. Ainsi un commun est une « ressource partagée, co-gouvernée par sa communauté d'utilisateurs conformément aux règles et normes de cette communauté. »² (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 7). Les communs renvoient soit à des biens et ressources dits « rivaux » qui ne peuvent être investis simultanément par deux individus ou dits « non rivaux » lorsqu'ils sont inépuisables. Ce qui est décrit comme des « dons de la nature »³ comme l'eau ou les terres font ainsi partie de ces communs (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 8).

Les auteurs critiquent ainsi ce qu'ils appellent « le modèle extractif du capitalisme cognitif »⁴ (p. 36) qui marchandise un ensemble d'informations, sous la forme de données, recueillies sur des réseaux. Nous avons ici affaire à une nouvelle forme (si ce n'est une nouvelle étape) du capitalisme où ce qui importe davantage que la production matérielle pour maximiser les profits est le contrôle de l'information et des réseaux. Ce type de capitalisme mobilise les plates-formes numériques P2P : les individus interagissent entre eux de façon relativement libre ou autonome mais tout est sous surveillance et tout se passe au sein d'une plate-forme qui possède un propriétaire qui a pour objectif de créer de la valeur (pour lui) à partir de ces échanges. Tout ressemble à une forme de coopération sociale (ainsi les individus interagissant sur Facebook ne sont pas rémunérés pour cela) alors qu'elle est en définitive directement exploitée. Elle est ce qui permet la création de richesses. Il s'agit ici d'un capitalisme qualifié de « netarchical » où le contrôle s'est déplacé de l'outil de production à l'ensemble du réseau. Il s'est donc considérablement élargi en apprivoisant les communs.⁵

Avec les communs, nous avons affaire à la réalisation d'une production. Mais celle-ci se distingue de la

1 « P2P relations ».

2 « shared resource, co-governed by its user community according to the rules and norms of that community. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 7).

3 « gifts of nature » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 8).

4 « The extractive model of cognitive capitalism » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 36).

5 Ainsi chez Uber ou Airbnb, par exemple, nous n'assistons pas à la création de communs, nous avons affaire à un espace social où chacun doit lutter pour sa propre survie, sans réelle mise en partage.

production capitaliste sur les trois niveaux qui le caractérise. À la propriété privée et au contrôle des moyens de production, la production de communs oppose la propriété collective et la gestion des ressources ; à la maîtrise du travail à travers l'établissement d'une hiérarchie, elle oppose une coordination horizontale ; à la création de valeur à travers la plus-value marchande elle oppose la production de valeur sociale. Les auteurs proposent ainsi de reconsidérer la question de la valeur et de la production de valeur : « Tout échange de valeur n'est pas une valeur d'échange capitaliste »¹ (p. 17). Ils distinguent ainsi la valeur d'échange d'une valeur d'usage disposant d'une utilité sociale. Dans le fonctionnement des communs, les pairs créent de la valeur et des ressources qui peuvent être directement réinvesties et mobilisées par les pairs pour créer de nouvelles valeurs et ressources. Il s'agit là du même mécanisme que le capitalisme mais ouvert sur les pairs. Un des mérites importants du *Manifeste des communs* est qu'il ne pense pas uniquement la question de la répartition des richesses et de l'organisation d'une justice sociale satisfaisante, mais la création de valeurs d'une autre nature que la valeur capitaliste – sans rejeter la question de la création de richesses.

Au sein du *Manifeste des communs*, c'est l'investissement capitaliste dans le P2P qui permet la transformation sociétale. En effet : « Les flux de capitaux vers les projets P2P, même s'ils faussent le P2P pour prolonger la domination des anciens modèles économiques, créent simultanément de nouvelles façons de penser dans la société qui sapent cette domination. »² (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 11). Ceci étant, une fois les capitaux investis il s'agit pour les *commoners* (qui signifie ici les pairs participants aux communs mais dont le terme anglais signifie littéralement « les roturiers » ou « hommes du peuple ») d'être subtils pour autonomiser progressivement les communs du modèle économique capitaliste. Il s'agit alors d'arriver à un moment « où le rapport de forces est renversé : les communs et ses forces sociales deviennent la modalité dominante de la société, ce qui leur permet de forcer les modalités de l'Etat et du marché et de s'adapter aux exigences des communs. »³ (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 11). Il s'agit de créer une société centrée sur les communs marqués par régime de valeur qui soit devenu post-capitaliste et d'accompagner le passage de communautés microéconomiques vers la réorganisation des fondements macroéconomiques.

Une menace plane cependant sur cette visée : la cooptation capitaliste des communs utilisés au service du développement du capital. La causalité entre la généralisation d'un outil technique et cet avènement

1 « Not all exchange of value is capitalist exchange-value. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 17).

2 « Capital flows towards P2P projects, and even though it distorts P2P to make it prolong the dominance of the old economic models, it simultaneously creates new ways of thinking in society that undermine that dominance. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 11).

3 « where the balance of power is reversed: the commons and its social forces become the dominant modality in society, which allows them to force the state and market modalities to adapt to its requirements. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 11).

sociétal n'est pas évidente. L'ensemble des possibles sont ouverts et l'infrastructure socio-technologique P2P peut aussi renforcer le pouvoir du capital.

III. DES COMMUNS PRODUITS PAR LES PAIRS (CBPP)

Le P2P participe de la création de communs produits par les pairs (CBPP en anglais : *common-based peer production*).¹ Ceux-ci consistent dans une nouvelle modalité de création et de distribution de valeur car ces communs n'ont pas de rivaux (ainsi en est-il de Wikipedia, Linux, Mozilla Firefox, ou Wordpress...). Ces communs produits par les pairs disposent de nouveaux écosystèmes articulant trois institutions : la communauté productive, les coalitions d'entrepreneurs centrés sur les communs² et l'association à but lucratif.³

Le *Manifeste des communs* est résolument pro-entrepreneuriat.⁴ En revanche il repose sur une rupture entre la recherche du profit et la dimension entrepreneuriale. La fonction entrepreneuriale est appréhendée comme le propre d'un collectif et non une forme de caractéristique individuelle innée.⁵ Une des visées de l'entrepreneuriat est « *the empowerment of commoners* » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 19), expression difficilement traduisible. Cela signifie la capacité à prendre le pouvoir sur son existence comme le pouvoir politique dans l'espace public par les contributeurs des communs (ou les membres des communs) qui sont aussi les « hommes du peuple » (la traduction littérale de « *commoners* »). L'expression « *the empowerment of commoners* » est peut-être l'expression la plus signifiante politiquement. Les auteurs proposent une évolution sémantique en évoquant non pas la figure des entrepreneurs, mais celle des entredonneurs.

IV. VERS UN NOUVEAU TYPE DE CIVILISATION ?

1 « Common-based peer production » que nous pouvons traduire par « production de commun par les pairs » ou « commun produit par des pairs ».

2 Ce ne sont pas que des bénévoles qui travaillent au sein des communs produits par les pairs. Il est bien évidemment possible d'en être salarié. Ainsi Wikipedia par exemple finance des développeurs permettant de faire vivre l'encyclopédie, en revanche lorsque des personnes sont rémunérées, c'est en relation avec des individus qui agissent de façon bénévoles à la production de communs.

3 Les associations à but lucratif sont séparées des communs et de la communauté productive. Ils n'ont pas d'emprise sur les processus de production.

4 Ce manifeste est d'ailleurs écrit par des personnes qui ont créé des structures, que ce soit des laboratoires ou des fondations internationales.

5 L'entrepreneuriat n'est donc pas appréhendé comme une exclusivité capitaliste.

Bauwens, Kostakis et Pazaitis utilisent une métaphore signifiante pour évoquer le P2P, il s'agit de « semis institutionnels préfigurant un nouveau modèle social »¹ (2018, p. 12). Nous percevons dans cette métaphore végétale à la croissance lente que les auteurs n'anticipent par une révolution qui s'opérerait par la force, mais un basculement progressif à partir de l'association d'un grand nombre d'individus. Il s'agit d'une forme de mouvement de fond sans organisation concertée et accompagnement délibéré. Cette transition s'opérerait plutôt à la manière d'une « révolution anarchiste » où l'accumulation de dispositifs alternatifs génèrerait un passage de seuil. La modalité de changement socio-politique est davantage celle de la diffusion de l'autonomie que la force d'une prise de pouvoir révolutionnaire. Dans le processus P2P, l'autonomie apparaît en effet comme une valeur fondamentale. Elle semble se différencier de la liberté du libéralisme et renvoyer à la façon dont des groupements ou organisations, lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes sans contraintes hiérarchiques, s'organisent autour d'une bonne gestion et responsabilité des communs. Les communs doivent devenir un point de repère structurant dans l'ensemble des formes sociales, y compris celle de l'Etat (p. 12).

Les relations de type P2P ne sont pas une nouveauté rendue possible par une avancée technologique. Au contraire : elles ont existé et été la norme avant la sédentarisation d'*homo sapiens*. Les auteurs identifient quatre modes d'échanges entre les individus. Le premier est celui du don / contre don au sein d'une même communauté ; le deuxième est celui qui a lieu au sein d'un Etat marqué par la règle et la protection ; le troisième est celui de l'échange de marchandises au sein du marché ; et le quatrième est celui de l'association propre aux communs qui dépasse le pouvoir de l'Etat et les intérêts individualisés du marché. Sommes-nous au seuil d'un nouveau type de civilisation, fondée sur des échanges associationnistes et non plus capitalistes ? Ce qui caractérise des sociétés associationnistes est leur fonctionnement organisé autour de communautés qui ont cette double caractéristique d'être intégrées dans un ensemble plus vaste et complexe et de préserver les libertés individuelles. Il ne s'agit pas ici d'un communautarisme clôt ou comparable au temps du nomadisme. Avec l'élargissement des communs à l'associationnisme, les auteurs du *Manifeste des communs* donnent à leur propos une portée directement politique : « un des objectifs centraux de la théorie du P2P est d'enquêter sur la transition des formes sociales basées sur la domination des forces du marché (capitalisme) vers des formes sociales basées sur la dynamique de réseau du P2P. »² (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 44). Il s'agit ainsi de permettre aux logiques associationnistes de devenir dominantes au sein de notre monde globalisé. La visée n'est pas de permettre l'installation de quelques ilots postcapitalistes, mais bien de permettre à

1 « institutional seedlings prefiguring a new social model » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 12).

2 « one of the central goals of the P2P theory is to investigate the transition from social forms based on the domination of the market forces (capitalism), to social forms based on P2P network dynamics. » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 44).

d'autres logiques d'échanges de devenir dominantes afin de permettre d'entrer dans un nouveau type de civilisation. Il s'agit de réussir, là où les révolutions socialistes et communistes ont échoué à positionner des communs au centre de l'organisation sociétale. Les étapes permettant cet avènement se composent de la façon suivante : tout d'abord la possibilité pour tous les citoyens de contribuer aux communs à partir du réseau rendu possible par Internet (il s'agit là principalement d'un travail de type cognitif) ; ensuite un ensemble de « coalitions entrepreneuriales » entoureront ces biens communs permettant de produire des moyens de subsistance ; enfin, ces entités organisées autour de communs contraignent progressivement les marchés aux exigences de la réciprocité. (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 45).

Dans la vision associationniste l'Etat ne disparaît pas complètement, mais il devient un « Etat partenaire »¹ (p. 46) d'organisations en grande partie autonomes (il les soutient et les promeut). Ainsi il est nécessaire que l'Etat ne se contente pas de redistribuer les ressources à partir d'une forme d'acceptation des règles du jeu du capital et de sa domination. Ce qui est attendu de l'Etat est qu'il crée les conditions de l'autonomie des citoyens et non de leur soumission au capitalisme.² Il s'agirait ainsi de distribuer antérieurement les ressources nécessaires à l'autonomie et non de redistribuer *a posteriori* une petite partie des ressources créées. (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 51). Dans cette transition d'un Etat-providence à un Etat-partenaire, les auteurs estiment nécessaire d'entamer une débureaucratization.³

Une des visées du Manifeste des communs est de transformer progressivement l'Etat afin de le « communifier »⁴ (et, par conséquent, de le déprivatiser). La vision de l'associationnisme est tout à la fois réformiste (il fonctionne dans les formes actuelles) et révolutionnaire (il s'agit de transformer le système d'extraction).⁵ Les auteurs proposent ainsi une double stratégie : la maîtrise du capitalisme, d'une part, et son érosion progressive, d'autre part.

1« Partner state » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 46).

2Au sein de cette transition associationniste des communs, les villes ont également une place de choix. Ainsi, les auteurs analysent la situation de la ville de Barcelone. Avec son municipalisme radical, et des plateformes citoyennes amenant des changements de type « bottom-up ». La ville de Bologne est aussi étudiée comme une situation intéressante dans le développement de processus institutionnels de développement des communs.

3Ils rejoignent en ce sens les critiques anarchistes de l'anthropologue David Graeber. En revanche dans leur approche ils ne rejettent pas l'Etat dont la place est nécessaire afin de ne pas courir le risque d'une sacralisation de la liberté individuelle dans une approche uniquement anarchiste.

4« commonified » (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 47).

5Dans leur théorisation de la réforme, les auteurs du *Manifeste des communs* s'appuient sur le travail d'André Gorz où une réforme révolutionnaire doit être acceptable pour le système en place tout en créant les conditions d'une transformation profonde. Ainsi, un exemple concret de réforme révolutionnaire pourrait être l'attribution d'un revenu de base pour chacun permettant de rompre avec la marchandisation du travail et de libérer du temps pour la production de biens communs (Bauwens, Kostakis, Pazaitis, 2018, p. 47).

LE NUMÉRIQUE COMME MOYEN DE MUTATION ANTHROPOLOGIQUE NON TRANSHUMANISTE DU *MANIFESTE DES COMMUNS*

De même que les GAFA veulent inventer un avenir et renouveler l'humain, les auteurs du *Manifeste des communs* ont la conviction que les communs numériques ont ce pouvoir. Le numérique est ici au cœur d'une réorganisation sociale et politique, il a même la possibilité de générer une altération anthropologique, bien loin de celle esquissée dans les théories et recherches transhumanistes. Si les moyens permettant cette mutation comportent entre eux des proximités, la vision de l'humain en référence à laquelle cette mutation anthropologique¹ est conduite est en revanche diamétralement opposée. Avec le *Manifeste des communs* nous avons affaire à la vision d'une mutation anthropologique mettant le centre de gravité non pas sur l'individu, mais sur la relation. Cet espace relationnel, point d'appui d'une société postcapitaliste, est ce qui doit se modifier progressivement. Les individus ne sont pas que des êtres de besoins semblent nous dire les auteurs du *Manifeste des communs*, mais aussi de désir : ils peuvent avoir envie de participer à la création d'une aventure collective, largement utile et ouverte sur les autres.²

La modalité d'investissement du numérique et de la puissance des technologies humaines est ici singulière. Ce n'est pas la technique en tant que telle qui permettra une mutation anthropologique et l'avènement d'un autre type de société. En revanche elle peut être un point d'appui pour entrer dans la généralisation d'un autre mode relationnel.³ L'outil technique ici n'a rien de fascinant (contrairement par exemple avec son investissement dans le *Manifeste écomoderniste*), mais il est un support nécessaire.

La visée proposée par le *Manifeste des communs* est intéressante, en revanche il est possible de relever que ce manifeste ne dit rien de l'*hybris*, de la volonté de puissance, de cet impérieux désir d'avoir davantage (quel que soit ce que l'on possède) et cette pulsion de la domination. L'impensé de l'*hybris*, comme l'impensé prométhéen, sont les principales limites de ce texte. Plus on avance dans la lecture du *Manifeste des communs*, plus la visée de transformation socio-politique et de sortie du capitalisme pour entrer dans une ère postcapitaliste apparaît avec clarté. En revanche les auteurs omettent une analyse anthropologique approfondie du capitalisme qu'ils tentent de dépasser. La visée postcapitaliste

1 La terminologie de mutation anthropologique n'est pas mentionnée comme telle par les auteurs de ce manifeste.

2 La dynamique de participation à une aventure collective comporte de réelles proximités avec la conception de l'action arendtienne développées dans *The human condition*.

3 La valeur cardinale apparaît être davantage l'autonomie que la liberté. Par ailleurs la conception de la liberté est une forme de liberté créative et relationnelle qui ne se confond pas avec la liberté individuelle de maximisation du profit.

doit s'accompagner d'une nouvelle vision de l'humain qui doit pouvoir progressivement s'incarner et s'apprendre. La seule expérimentation d'un outil technique – fut-il particulièrement intéressant pour le développement d'un style relationnel nécessaire pour le temps présent – est insuffisante.

Références bibliographiques

Bauwens, M., Kostakis, V., Pazaitis, A. (2018 à paraître). The Commons Manifesto – Peer to Peer. En ligne : <http://www.p2plab.gr/en/archives/117>, version 2018.

Ecomodernism (2015). An ecomodernist manifesto. En ligne : www.ecomodernism.org.

Srnicek, N., Williams, A. (2013) # ACCELERATE. Manifesto for an Accelerationist Politics. Critical Legal Thinking (14 mai). <http://criticallegalthinking.com/2013/05/14/accelerate-manifesto-for-an-accelerationist-politics>.